



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-064-2023-02

PUBLIÉ LE 27 FÉVRIER 2023

Sommaire

Direction régionale des douanes de Paris / Pôle Action Economique

IDF-2023-02-27-00003 - Décision portant fermeture définitive du débit de tabac ordinaire permanent n° 7540116P (1 page)

Page 3

Direction régionale des douanes de Paris

IDF-2023-02-27-00003

Décision portant fermeture définitive du débit
de tabac ordinaire permanent n° 7540116P



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Direction régionale des douanes de Paris
30, rue Raoul Wallenberg
75019 Paris

À PARIS, LE 27 FÉVRIER 2023

DÉCISION portant fermeture définitive d'un débit de tabac ordinaire permanent.

Vu le décret n°2010-720 du 28 juin 2010 modifié relatif à l'exercice du monopole de la vente au détail des tabacs manufacturés,

Vu l'article 568 du code général des impôts et 289 de l'annexe II du même code,

Article 1^{er}

Il est décidé la fermeture définitive, à compter du 1^{er} mars 2023, du débit de tabac ordinaire permanent suivant :

- débit n°7540116P situé 2 bis Quai de la Mégisserie 75001 Paris.

Le directeur régional des douanes de Paris

Jean-Marc BORTOLUSSI